



# TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE

VALORISATION 2021, DES TEN 2020



LES COLLECTIVITES SE MOBILISENT

POUR LA **BIODIVERSITE** EN OCCITANIE



# ZOOM TEN sur la Commune de Larroque !



La commune de Larroque, d'un peu moins de 200 habitants et située dans le département du Tarn, fait partie des 26 lauréats de l'initiative « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) 2019 en Occitanie. Le territoire s'est engagé à mettre en œuvre les trois actions suivantes à l'horizon 2022 :

- Mettre en œuvre une synergie entre les acteurs du territoire en faveur de la biodiversité
- Apprendre à connaître la faune et la flore présentes sur le territoire (inventaire et communication auprès des habitants)
- Création d'un parcours pédagogique et de jardins partagés

C'est l'avancement de ces trois actions que nous souhaitons aujourd'hui valoriser.

**Engagement #1 :** La commune de Larroque a souhaité commencer son programme d'action TEN par une mise en relation des différents acteurs de l'environnement sur le territoire. Elle a travaillé avec de nombreux partenaires pour mettre en œuvre son projet de sentier pédagogique, comme le CAUE. Elle a également rencontré un technicien du Département chargé des Espaces Naturels Sensibles, qui leur a permis d'obtenir une subvention pour mener à bien leur projet. Avec le Syndicat mixte d'alimentation d'eau potable du gaillacois, la collectivité a pu s'organiser pour modifier certains panneaux déjà présents sur la zone humide pour pouvoir l'harmoniser avec les nouveaux panneaux. Et surtout, la commune étant située sur une zone Natura 2000, elle a établi dans ce cadre un partenariat avec la DDT82, qui a mis gratuitement à leur disposition un cabinet pour les appuyer dans ce projet.

**Engagement #2 :** Réservoir de la biodiversité connu et reconnu par les associations locales de protection de la nature, le territoire de la commune est depuis longtemps un lieu d'étude pour certaines espèces d'oiseau ou d'insectes. Les habitants et les touristes sont en revanche peu informés de cette richesse. La seconde action de la commune a ainsi consisté en la mise en valeur des espèces présentes sur le territoire. Le cabinet de la DDT82 leur a ainsi transmis la liste des espèces remarquables présentes le long de la rivière ainsi que leurs milieux privilégiés pour que celles-ci puissent-être

valorisées sur le sentier pédagogique. Il s'agit, pour 2022, de réaliser des outils de communication et de présenter les travaux aux roucanels.

### Engagement #3 : Fin prévue pour 2022

Une fois les partenariats mis en œuvre et les connaissances acquises, la collectivité a pu entreprendre la réalisation du sentier pédagogique. Ce sentier traverse le village, du bord de Vère aux falaises, et a pour but de mettre à la disposition des habitants des espaces publics afin de créer des jardins partagés. A l'aide de panneaux explicatifs, les promeneurs doivent pouvoir apprécier la richesse de la faune et de la flore et éventuellement être conseillés sur les bonnes pratiques afin de préserver la biodiversité. En 2020, la commune a travaillé avec la DDT82 et des entreprises pour la réalisation de l'espace d'accueil, et en 2021, elle a organisé deux chantiers participatifs avec les habitants et la Fédération de chasse : le premier le 20 mars 2021 et le second le 29 mai. Ces chantiers ont permis la création de deux fossés présents sur le sentier. Pour les panneaux, les maquettes sont déjà au nombre de 5. L'objectif pour 2022 va être de terminer ces panneaux, de les installer et de mettre en œuvre les jardins partagés.

Le collectif régional TEN Occitanie et l'ARB Occitanie saluent aujourd'hui l'avancement de ce Territoire Engagé pour la Nature et l'encouragent dans sa démarche de progrès initiée en faveur de la biodiversité !

# ZOOM TEN sur la Commune de Pouzac !



La commune de Pouzac, d'un peu plus de 1100 habitants et située dans le département des Hautes-Pyrénées, fait partie des 37 lauréats de l'initiative « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) 2020 en Occitanie. Le territoire s'est engagé à mettre en œuvre les trois actions suivantes à l'horizon 2023 :

- Recenser les traces d'hier pour une cartographie du territoire
- Conjuguer Biodiversité et Citoyenneté
- Intégrer au fil du temps la nature au sein du territoire

C'est l'avancement de ces trois actions que nous souhaitons aujourd'hui valoriser.

**Engagement #1 :** La première action du programme de Pouzac est la réalisation d'un inventaire naturaliste décliné en trois catégories : quantitatif (écosystèmes : forêt, eau...) qualitatif (sols, faune, flore...), ainsi qu'une étude des spécificités du territoire. Pouzac a ainsi rencontré le comité départemental de pêche, pour l'évaluation des zones humides du territoire et un inventaire global de la faune aquatique (comprenant les mammifères, oiseaux, poissons...); le comité départemental de chasse au sujet des terres (plaine et montagne) et de la faune terrestre (mammifères et oiseaux) ; et l'Office national des Forêts sur les essences ; chiroptères et reptiles. Le chargé de projet TEN de la commune a complété ces données par un travail personnel sur l'histoire de Pouzac où les ressources de son sol (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) ont été recensées. La commune compte également contacter la LPO et le Conservatoire Botanique de Bagnères. Pour accompagner ce projet, un.e volontaire en service civique sera recruté.e à l'automne.

**Engagement #2 :** La commune de Pouzac a mis en place depuis 2018 un jardin partagé, comprenant un composteur collectif. Seulement le tri et le ramassage des déchets ont récemment changé de gestionnaire. La commune de Pouzac a donc travaillé à informer les citoyens de ce changement et de ce que ça implique, pour maintenir dans de bonnes conditions la gestion écologique des déchets. Du 15 au 19 mars ont été organisées des rencontres entre la population et le nouveau système de collecte des déchets pour échanger sur la réduction des déchets (tri, compostage, jardinage, poules, recyclerie...)

L'objectif plus large de cette seconde action est de renforcer l'implication des citoyens de la commune dans une démarche responsable à plusieurs échelles (0 pesticides, label éco-école...). Le 16

mars 2021, une journée « fruits du terroir » a ainsi été organisée avec le CPIE Bigorre-Pyrénées. Au programme : greffage de poiriers et pommiers, dont le pommier de Pouzac, en disparition depuis la Seconde Guerre Mondiale, avec deux greffeurs ; événement qui a rassemblé en tout près de 80 personnes !



L'atelier a ravi les convives. / Photo B.A

**Engagement #3 :** L'objectif de cette troisième action est de consolider et construire "une vitrine de la biodiversité" en sensibilisant la population à l'aménagement de l'espace, aux réservoirs de la biodiversité et aux corridors écologiques portés par le SCoT. La commune a ainsi, avec le CPIE, organisé une Journée des Jardins secrets, le 6 juin, lors de laquelle chacun.e était libre d'ouvrir son jardin aux visiteurs. L'occasion d'échanger sur les pratiques écologiques d'entretien des jardins ! Sont encore en projet l'ouverture de chemins ruraux avec la Communauté de communes, et pour fin 2021, début 2022, la mise à disposition de poules à toute la population pour l'entretien naturel des espaces.

**Le collectif régional TEN Occitanie et l'ARB Occitanie saluent aujourd'hui l'avancement de ce Territoire Engagé pour la Nature et l'encouragent dans sa démarche de progrès initiée en faveur de la biodiversité !**

# ZOOM TEN sur la Commune de Flourens !



La commune de Flourens, d'un peu moins de 2000 habitants et située dans le département de la Haute-Garonne, fait partie des 26 lauréats de l'initiative « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) 2019 en Occitanie. Le territoire s'est engagé à mettre en œuvre les trois actions suivantes à l'horizon 2022 :

- **Agir pour la Biodiversité** : préserver et restaurer les continuités écologiques
- **Connaitre, informer, éduquer** : réalisation d'un inventaire participatif faune-flore
- **Valoriser la biodiversité** : communiquer sur les actions biodiversité de la commune

C'est l'avancement de ces trois actions que nous souhaitons aujourd'hui valoriser.

**Engagement #1** : Cette action a pour objectif la protection et la restauration de la trame verte et bleue du territoire. La commune l'a déclinée en différentes sous-actions, toujours en cours, dont la restauration de haies avec la plantation d'essences végétales adaptées aux conditions locales. Ce travail s'effectue en partenariat avec Arbres et Paysages d'Autun, qui a notamment dispensé une formation sur les haies, très utile pour le choix des essences et les plantations. La commune a également mis en œuvre la gestion différenciée des espaces verts, avec la fauche tardive de certains espaces. Une signalétique permet d'informer les habitants de cette démarche.



Elle a par la suite voulu renforcer la végétalisation de son territoire, avec la création d'un verger communal associé à des haies champêtres. Le verger communal a été financé par la commune, et les plantations ont été effectuées par les citoyens sous forme de chantiers participatifs. Un premier chantier a eu lieu en décembre 2020. Les essences des 12 arbres fruitiers ont été choisies par le groupe, en privilégiant des variétés anciennes, plus savoureuses et moins sensibles aux maladies. Le second chantier a eu lieu début mars 2021, pour planter des haies de petits comestibles.

Les essences ont été choisies pour permettre des floraisons et des fructifications échelonnées, de façon à favoriser la biodiversité à toutes les saisons (insectes pollinisateurs, oiseaux...).

**Engagement #2** : Tout juste lauréate de l'appel à projet Atlas de la Biodiversité communale de l'OFB, Flourens va commencer à mettre en œuvre sa deuxième action : un ABC participatif. La commune a commencé à travailler avec des associations comme l'APCVEB, association naturaliste balmanaise, qui a apporté la trame d'un site internet spécifique à l'inventaire communal : [flourens.biodiv.fr](http://flourens.biodiv.fr), qui réunit les observations. Plus d'une trentaine de personnes participent à cette démarche de découverte et de connaissance de l'environnement ! Des réunions sont prévues entre observateurs pour discuter des observations et valider leurs identifications.

**Engagement #3** : Une présentation des actions de la commune dans le domaine de l'environnement a été réalisée auprès des enfants des écoles. Dans le cadre de la Fête de la nature, la commune a proposé aux habitants une exposition photos sur la faune et la flore sauvages, réalisées par des flourensois. Pendant deux semaines, les habitants ont également pu profiter de l'exposition "La biodiversité au cœur de nos vies" prêtée par Haute Garonne Environnement. Grâce aux livrets pédagogiques fournis avec l'exposition, les enfants des écoles ont pu travailler de façon durable sur le thème.

**Le collectif régional TEN Occitanie et l'ARB Occitanie saluent aujourd'hui l'avancement de ce Territoire Engagé pour la Nature et l'encouragent dans sa démarche de progrès initiée en faveur de la biodiversité !**

# ZOOM TEN sur la Commune d'Albi!



La ville d'Albi, d'un peu moins de 52 000 habitants et préfecture du Tarn, fait partie des 37 lauréats de l'initiative « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) 2020 en Occitanie.

Le territoire s'est engagé à mettre en œuvre les trois engagements suivants d'ici fin 2022 :

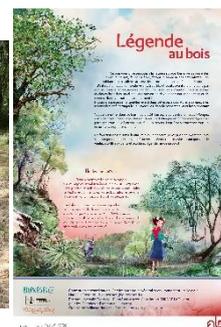
- Création au sein d'un centre équestre municipal d'une zone humide alimentée par la récupération d'eau de pluie.
- Création d'une mare pédagogique dans le bois de Jarlard, terrain communal avec un espace dédié à la biodiversité
- Création et/ou restauration de haies champêtres dans le périmètre communal de la ville d'Albi. C'est l'avancement des deux premières actions que nous souhaitons aujourd'hui valoriser.

**Engagement #1 :** La commune s'implique depuis 2016 sur un espace communal hébergeant un centre équestre associatif. C'était au départ la présence d'Hirondelles rustiques sur ce site qui l'avait incitée à intervenir pour installer des nids de compensation, en partenariat avec la LPO, des cavaliers et des jeunes d'un Institut Médico-Educatif, lors de chantiers participatifs. Par la suite, un inventaire naturaliste du site sur le plateau d'une colline calcaire avait révélé la présence de nombreuses espèces animales et végétales (dont orchidées et Céphalaire de Transylvanie). La ville y avait ainsi ouvert en 2018 un sentier pédagogique avec une signalétique dédiée, pour faire partager aux albigeois la lecture des paysages, l'initiation au croquis naturaliste et la sensibilisation à la protection de la biodiversité. C'est par la création d'une zone humide, le long du sentier naturaliste et en contre-bas du centre équestre, alimentée par la récupération d'eau pluviale, que la commune a poursuivi sa démarche naturaliste dans ce site labellisé Refuge LPO en 2018.



La mare a été creusée, accueillant des têtards dès mars-avril. Elle a ensuite été imperméabilisée, et des Hibernaculum ont été placés pour fidéliser les amphibiens et en faciliter le suivi naturaliste. Un chantier participatif pour la construction d'un muret en pierres sèches, pour l'abri des reptiles, est programmé le 18 septembre, en partenariat avec la Fédération de Chasse et l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Cette zone humide héberge déjà de nombreux têtards, et permet aux hirondelles de trouver de la boue à proximité du centre équestre pour construire et/ou renforcer leur nid !

**Engagement #2 :** Dans le cadre de sa seconde action TEN, la ville d'Albi a acheté en 2019 un bois de 5 ha à un particulier. Une zone sanctuarisée de libre évolution va y être clôturée. Un espace ludique dédié aux enfants et une mare temporaire ont été créés à proximité du sentier de cheminement doux qui traverse le bois. La signalétique et le matériel d'animation sont déjà actés, avec pour objectifs la valorisation de la biodiversité pour tous (suivis naturalistes, pose d'hibernaculum, ...) et la sensibilisation à la nature pour les scolaires (jeux pédagogiques, zone de LandArt, sensibilisation à la culture occitane, ...).



**Engagement #3 :** L'objectif de cette troisième action est de consolider et construire "une vitrine de la biodiversité" en sensibilisant la population à l'aménagement de l'espace, aux réservoirs de la biodiversité et aux corridors écologiques portés par le SCoT. La commune a ainsi, avec le CPIE, organisé une Journée des Jardins secrets, le 6 juin, lors de laquelle chacun.e était libre d'ouvrir son jardin aux visiteurs. L'occasion d'échanger sur les pratiques écologiques d'entretien des jardins ! Sont encore en projet l'ouverture de chemins ruraux avec la Communauté de communes, et pour fin 2021, début 2022, la mise à disposition de poules à toute la population pour l'entretien naturel des espaces.

**Le collectif régional TEN Occitanie et l'ARB Occitanie saluent aujourd'hui l'avancement de ce Territoire Engagé pour la Nature et l'encouragent dans sa démarche de progrès initiée en faveur de la biodiversité !**

# ZOOM TEN sur la Commune de Maisons!



La commune de Maisons, de 47 habitants et située dans le département de l'Aude, fait partie des 37 lauréats de l'initiative « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) 2020 en Occitanie. Le territoire s'est engagé à mettre en œuvre les trois engagements suivants d'ici fin 2022 :

- Lutter contre les espèces invasives
- Rendre l'espace public comestible
- Mettre en valeur le plan d'eau communal

C'est l'avancement de ces trois actions que nous souhaitons aujourd'hui valoriser.

**Engagement #1 :** Face à la prolifération, sur le territoire, d'espèces comme le Moustique tigre ou la Pyrale du buis, la commune a souhaité mettre en œuvre une solution à la fois efficace et respectueuse de la biodiversité. Elle a ainsi posé trois nichoirs à chiroptères à l'automne 2020 en partenariat avec le PNR. Ces derniers ne sont pas encore occupés, mais ça ne saurait tarder ! La commune a également acheté dix hôtels à insectes qui seront installés dans tout le village avec des panneaux explicatifs ayant pour but d'expliquer la démarche aux habitants.



**Engagement #2 :** Les espaces verts du village étant surtout verdis par des fleurs ornementales, à but décoratif, la commune de Maisons a souhaité les agrémenter de plantes comestibles (pour la population mais aussi les animaux, insectes, ...

Elle s'est ainsi lancée, au printemps 2021, dans la plantation d'herbes aromatiques, avec les services des employés de la mairie et d'une stagiaire recrutée pour accompagner ce projet. Elle a notamment été chargée de réaliser un

questionnaire à destination de la population pour savoir quelles seraient les attentes envers les espaces verts, les plantes à y trouver... Des espèces mellifères ainsi que des arbres et arbustes fruitiers d'espèces locales seront plantés à l'automne.

L'objectif est de rendre l'espace public comestible, de recréer des habitats et des corridors écologiques tout en sensibilisant la population.

**Engagement #3 :** La commune de Maisons dispose d'un plan d'eau situé à 10 minutes à pied du village., accessible par un chemin carrossable. Ce plan d'eau a accueilli ou accueille encore des espèces remarquables, comme la Loutre d'Europe. Malheureusement, par manque d'entretien, il connaissait fréquemment des périodes d'eutrophisation mettant en péril la biodiversité présente. L'équipe municipale a ainsi travaillé au rétablissement de la circulation de l'eau pour garantir sa bonne oxygénation : il a fallu réparer une fuite dans l'acheminement de l'eau à une bouche d'incendie. Ces travaux ont eu lieu au printemps, et ont permis d'améliorer la qualité de l'eau. Pour compléter ce projet, la commune posera à l'automne, en partenariat avec le PNR, des panneaux pédagogiques pour sensibiliser les habitants et les visiteurs sur la faune et la flore présentes.

**Le collectif régional TEN Occitanie et l'ARB Occitanie saluent aujourd'hui l'avancement de ce Territoire Engagé pour la Nature et l'encouragent dans sa démarche de progrès initiée en faveur de la biodiversité !**

## ZOOM TEN sur la Commune de Castelnau d'Estrétefonds!



La commune de Castelnau d'Estrétefonds, d'un peu plus de 6 400 habitants et située dans le département de la Haute Garonne, fait partie des 37 lauréats de l'initiative « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) 2020 en Occitanie. Le territoire s'est engagé à mettre en œuvre les trois actions suivantes à l'horizon 2023 :

- Plantation de 3 000 arbres sur 3 ans sur la commune
- Création d'un corridor écologique le long de la rivière l'Hers
- Restauration de mares sur tout le territoire

C'est l'avancement de la première action que nous souhaitons aujourd'hui valoriser.

En 2020, la commune de Castelnau d'Estrétefonds s'est engagée à planter sur son territoire 6000 arbres en 6 ans, soit 1000 arbres chaque année. Lauréate TEN en 2020, sa première action mentionne donc 3000 arbres, à planter à l'horizon 2023. L'idée est que chaque habitant puisse-t-être le parrain d'un arbre, pour impliquer et sensibiliser la population à la protection des espaces de nature en ville.



Cette action a commencé sur les chapeaux de roue en 2021, avec 3 chantiers participatifs organisés sur l'espace Fondada depuis le mois de janvier, en partenariat avec les enseignants, éducateurs, le service Espace Vert de la commune, le Chantier d'insertion de la Communauté de Communes du Frontonnais, une entreprise locale d'aménagements paysagers et l'association Arbres et Paysages d'Autan. Le premier chantier a réuni trois classes de CM1, CM2 du Groupe scolaire Fondada, une classe de CM1 de l'école Saint Martin et trois groupes d'adolescents de l'IME Autant Val Fleuri. En tout, une centaine de jeunes sont devenus parrains d'arbres et arbustes sur le site de Fondada, en présence du Maire de la Commune. Ils ont reçu un « Certificat de parrainage et attestation de plantation » illustré par une artiste locale.

Le second chantier a eu lieu avec les familles estrétefontaines, permettant de planter 180 arbres

et arbustes en une matinée. Le dernier chantier, achevant l'objectif de 1000 arbres pour l'année, a mobilisé les lycéens d'Ondes.

Ces actions ont permis aux porteurs de projet TEN de la commune de rappeler aux habitants l'importance de recréer des espaces boisés, développer et enrichir la biodiversité, renforcer la qualité des paysages et participer à l'atténuation des effets du changement climatique en absorbant et en stockant le gaz à effet de serre. A long terme, cela assure aussi la création d'îlots de fraîcheur sur le territoire !

Ces chantiers ont été valorisés dans le bulletin municipal, sur le site internet de la commune et ses réseaux sociaux. Castelnau d'Estrétefonds poursuit en parallèle son engagement TEN avec la création d'un corridor écologique le long de l'Hers et la restauration de mares... Par ailleurs, la commune travaille également à la protection d'une trame noire sur son territoire, et a récemment proposé à sa population de nouveaux stationnements pour vélo !



**Le collectif régional TEN Occitanie et l'ARB Occitanie saluent aujourd'hui l'avancement de ce Territoire Engagé pour la Nature et l'encouragent dans sa démarche de progrès initiée en faveur de la biodiversité !**

Contact référent au sein de la Commune de Castelnau d'Estrétefonds : Mme Cathy Solomas, chargée du Développement Durable, 05 34 27 05 22, [ddurable@mairiecastelnau.fr](mailto:ddurable@mairiecastelnau.fr)